

DELIBERATION : 18.2009.

Objet : Vœu du groupe communiste au Maire du 18^{ème} arrondissement relatif à la situation de La Poste Château Rouge

Le Conseil du XVIIIème arrondissement ;

Vu l'article 2511-12 alinéa 5 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 18 du règlement intérieur du conseil du 18^{ème} relatif aux vœux,

Considérant que les agents de la Poste de Château Rouge ont entamé un mouvement de grève qui a commencé lundi 7 septembre,

Considérant que la rénovation de ce bureau de Poste engendre la disparition de 5 emplois aux guichets,

Considérant que ces guichetiers sont remplacés par des automates,

Considérant que ces suppressions d'emplois sont particulièrement préjudiciables dans ce quartier populaire et se traduiront par une dégradation du service rendu aux usagers,

Considérant que ces suppressions d'emplois de guichetiers engendreront une augmentation du temps d'attente aux guichets, une attention moins soutenue des employés aux problèmes des usagers et une orientation systématique vers les automates,

Considérant que ces suppressions d'emplois dégraderont également les conditions de travail des employés de la Poste,

Considérant que ces évolutions s'inscrivent dans le processus de privatisation de la Poste qui vise à orienter les activités de ce service public vers les seules activités rentables,

Le Conseil d'arrondissement du 18^{ème}, sur proposition de Gérald Briant, Ian Brossat et Magali Chastagner, élus communistes du 18^{ème} demande au Maire du 18^{ème} de s'adresser à la Direction de La Poste pour lui exprimer son opposition à ces suppressions d'emplois et exiger le retour des emplois supprimés.

DELIBERE

Article unique :